

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2015

Nombre de Conseillers	L'an deux mille quinze
En exercice	15 le 25 mars
Présents	14 Le Conseil Municipal de la Commune de LAMURE-SUR-AZERGUES (Rhône)
Votants	14 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard ROSSIER, Maire.
	<u>Date de convocation du Conseil Municipal</u> : 19 mars 2015
	<u>Présents</u> : MM. Gilles BAYLE, Félix CORNET, Didier DAILLY, Michel GELY, Patrice RUBAUD, Éric SCHWARTZ; Mmes Valérie CAULE (arrivée à 20 h 09), Gisèle GERMAIN, Jocelyne MARTHINET (arrivée à 20 h 09), Véronique NOWACZYK, Annie PANEL, Suzanne PERREON, Élyane THOMAS
	<u>Absente excusée</u> : AM JEANDEMANGE
	<u>Secrétaire de séance</u> : Didier DAILLY

1/ Approbation du compte rendu du conseil du 11 février 2015

Le compte rendu du conseil du 11 février 2015 est approuvé à l'unanimité des présents soit 12 VOIX POUR (Valérie CAULE et Jocelyne MARTHINET ne sont pas présentes lors du vote de ce premier point).

2/ FINANCES – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Monsieur le Maire présente en détail le budget primitif de l'exercice 2015 qui se résume ainsi :

- Section de fonctionnement :
 - o Montant des dépenses : 742 000,53 €
 - o Montant des recettes : 742 000,53 €
- Section d'investissement :
 - o Montant des dépenses : 730 000,39 €
 - o Montant des recettes : 730 000,39 €

À l'unanimité, le conseil adopte et approuve le budget primitif 2015 qui s'élève et s'équilibre pour la section de fonctionnement à 742 000,53 € et pour la section d'investissement à 730 000,39 €.

Subventions

Suite au dernier conseil municipal, des modifications sont apportées concernant la répartition et le versement des subventions. En effet, il ne sera pas versé de subvention à l'association l'ADAVEM ; celle-ci étant dissoute en date du 24 mars 2015. D'autres demandes nous ont été transmises : il ne sera pas versé de subvention à l'office du tourisme et à l'ADMR de Saint Laurent d'Oingt ; en revanche, le conseil accepte de verser une subvention de 50,00 € à la MFR Saint Germain Lespinasse. De plus, un courrier de l'association « Majorettes Lamuriennes » nous a été adressé afin d'apporter un soutien financier pour les inscriptions aux Championnats. Après avoir débattu sur ce point, les conseillers ne se prononcent pas ; pour l'instant, on sursoit à toute décision.

3/ Droit de préemption urbain

Vente BSI IMMOBILIER/Jean Baptista	Parcelles AC 46, 234 « Quartier Nord »	Montant : 100 000,00 €
Vente PHILIPPE/CHARPENTIER	Parcelles AC 169 « Le Bourg »	Montant : 49 000,00 €

(+ frais de commission de 3 000 €)

↳ Le conseil municipal ne fait pas valoir son droit de préemption sur les deux biens.

4/ Devis et conventions divers

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une convention a été adressée par le conseil général du Rhône afin d'apporter son concours dans le domaine de l'ingénierie auprès des collectivités territoriales. L'assistance apportée par l'agence technique pourra s'exercer principalement et à titre gratuit au stade du conseil, et à titre optionnel et onéreux pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage selon les dispositions définies dans ladite convention.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, soit 14 VOIX POUR,

- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer la convention entre la mairie de Lamure-sur-Azergues et le conseil général du Rhône relative à l'assistance dans le domaine de l'ingénierie.

Renouvellement du contrat de maintenance logiciel MICROBIB pour la bibliothèque pour une durée de 12 mois ; celui-ci prend effet au 01/05/2015. Le montant de la redevance est fixé à 296,00 € HT.

- Le conseil municipal valide ce contrat de maintenance.



Entretien de la gendarmerie (espaces verts – taillage) – périodicité : 2 fois par an : devis de Hervé Rampon pour un montant de 1 084,80 € TTC

- Accepté à l'unanimité.

Contrat de tonte des espaces en herbe du terrain (ramassage et évacuation) – devis de Hervé Rampon pour un montant de 3 660,00 € TTC

- Accepté à l'unanimité.

Devis de l'architecte Nathalie CINQUIN pour le projet suivant : réfection partielle de l'ancien centre de secours – réfection de couverture et ravalement de façades

- Le conseil municipal diffère sa décision.

Réfection des marches d'escalier de l'école primaire : devis de la Sarl Maçonnerie Jomard pour un montant de 2 940,00 € TTC

- Accepté à l'unanimité ; les travaux devront être réalisés durant les vacances de printemps.

5/ Halles de la mairie

Monsieur le Maire présente les objectifs de l'opération (construction d'une halle en bois sur la dalle piétonne) ainsi que le règlement de concours restreint d'architecte sur esquisse. Ce projet va être soumis à l'architecte, après validation des membres du conseil municipal, pour concrétiser le projet et éventuellement apporter des modifications à ces objectifs.

Calendrier prévisionnel :

- Dépôt des candidatures avant le 08 mai 2015
- Études de juillet 2015 à octobre 2015
- Travaux de décembre 2015 à mars 2016.

6/ Aménagement de la salle du conseil – Accessibilité de la mairie

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les plans élaborés par l'architecte, chargé du projet, Nathalie CINQUIN. Mise en place de l'ascenseur dans la salle du conseil, et nouvelle configuration de la salle du conseil en maintenant un maximum de volume. Projet entériné par l'ensemble des conseillers avec quelques remarques qui seront prises en considération et rapportées à l'architecte.

8/ Questions et informations diverses

Recrutement d'un contrat unique d'insertion ou contrat d'avenir

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat unique d'insertion de l'agent affecté au service administratif arrive à son terme en date du 12 mai prochain. Il propose donc de réembaucher un agent soit dans le cadre d'un contrat unique d'insertion, soit un contrat d'avenir. Il rappelle l'intérêt de ces contrats apportant une aide aux services municipaux de la commune tout en participant à l'insertion professionnelle. Ces contrats bénéficient d'une aide de l'État. Il demande aux membres du conseil de bien vouloir définir le type de contrat à renouveler, à savoir :

- Contrat unique d'insertion 24 mois maximum (plus si travailleur handicapé) – 24 h/semaine
- Contrat d'avenir 36 mois maximum – 35 h/semaine.

Il invite le conseil à délibérer.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité, soit 14 VOIX POUR

- **AUTORISE** monsieur le Maire à procéder au recrutement d'un nouveau contrat unique d'insertion (CUI) dans les conditions susmentionnées.

- Lecture du courrier de mesdames Tamisier et Sperone relatif au souhait de vendre la parcelle AB 122 sur laquelle se trouvait la maison familiale détruite à la suite de l'incendie (immeuble Perrin).
- Résultats de l'enquête relative aux rythmes scolaires : sur 86 familles, 39 ont répondu soit une participation de 45,35 %. Dans l'ensemble, les familles sont satisfaites de cet aménagement et des activités proposées et favorables à la reconduction des activités.
- Distribution du planning des 17 et 28 avril prochain concernant les itinéraires et contrôles du rallye Lyon-Charbonnières.
- Statistiques de Pôle Emploi des demandeurs d'emploi sur la commune de Lamure-sur-Azergues : on constate une forte aggravation du chômage sur l'année 2014 principalement chez les hommes. Par ailleurs, des actions sont menées sur l'ancien canton de Lamure-sur-Azergues pour favoriser l'emploi.
- Courrier informatif confirmant le principe du suffrage universel direct pour toutes les intercommunalités (élection des délégués communautaires).



- f) Lettre de monsieur Sylvain SOTTON, maire de Beaujeu appelant à une manifestation devant le conseil constitutionnel pour défendre les principes d'égalité, de parité dans nos territoires ruraux. Maintenir une certaine équité face à l'intercommunalité et aux enjeux politiques des grandes villes.
- g) La bibliothèque municipale reçoit Alain TOULON, dessinateur de bandes dessinées le vendredi 27 mars à 18 h 30.
- h) Courrier de la Maison du Rhône relatif aux travaux de réfection de la chaussée (réfection goudron) sur la route départementale depuis le collège jusqu'aux abords de la MDR entre mai et août 2015.
- i) Prochaines dates à noter :
 - o Conseil municipal le mercredi 06 mai 2015 à 20 h 00
 - o Conseil municipal le mercredi 10 juin 2015 à 20 h 30
 - o Présentation de l'Atlas de la biodiversité communale – richesse de notre rivière l'Azergues, le 30 avril 2015 – salle du conseil.
 - o Réunion pour la préparation de la fête intervillage le 03/04/2015 à 20 h 30.
 - o Réunion CLVA le 29/05/2015 (heure à définir).

Séance levée à 23 H 15.

Le secrétaire de séance
Didier DAILLY



Le Maire
Bernard ROSSIER

